



# Assemblée générale

Distr. limitée  
22 mars 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Trente et unième session

Point 3 de l'ordre du jour

### Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

**Chine, Cuba, Égypte\*, Fédération de Russie, Pakistan\* : amendement au projet  
de résolution A/HRC/31/L.28**

**31/...**

### **Protection des défenseurs des droits économiques, sociaux et culturels**

*Remplacer* le paragraphe 15 par ce qui suit :

15. *Encourage* les acteurs non étatiques à respecter et promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, et à s'abstenir de toute action qui mettrait en péril la capacité des personnes, groupes et organes de la société engagés dans la promotion et la protection des droits de l'homme d'agir sans entrave et en toute sécurité, et encourage les dirigeants de tous les secteurs de la société à reconnaître publiquement le rôle important de ces personnes, groupes et organes de la société ;

---

\* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

